

Bulletin municipal de la commune de Livarot-Pays d'Auge

déc. 2019 • N°7

LIVAROT-PAYS D'AUGE

infos



www.livarot-paysdauge.fr
02 31 63 53 19

suivez-nous sur 
Commune de Livarot-Pays d'Auge

LIVAROT-PAYS D'AUGE
Terres de dynamisme



Sommaire

l'édito du maire p. 3

les maires-adjoints p. 4

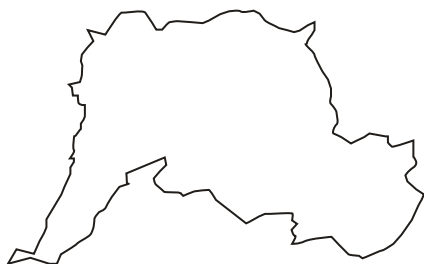
Frédéric LEGOUVERNEUR
Mireille DROUET
François GILAS
Brigitte MOREIRA
Didier LALLIER
Marie-Jeanne LEBOURGEOIS
Roland BAUCHET
Brigitte BAUMY-LECLERC
Patrick BEAUJAN
Vanessa BONHOMME
Joël VREL
Claudie SARNIGUET
Jacqueline MICHEL
Patrick TARDIVEL
Marie-Thérèse STALMANS
Michel PITARD
Martine DESHAYES
Denis LE GOUT
Bernard DORIO

des maires-délégués s'expriment p. 14

l'enseignement p. 23

les différents services p. 26

les formalités administratives p. 27



Retrouvez toutes ces informations sur :



www.livarot-paysdauge.fr

suivez-nous sur 
Commune de Livarot-Pays d'Auge

Directeur de la publication Philippe GUILLEMOT / **Maire-Adjointe déléguée à la Communication** Brigitte MOREIRA / **Conception et réalisation** Camille FABLET.
Tirage 3800 exemplaires - Diffusion gratuite / **Impression** LEMESLE Imprimerie.
Imprimé sur papier éco label / **Crédit photos** Service communication de la commune de Livarot-Pays d'Auge (*sauf mention contraire*) © Toutes les photos parues dans ce bulletin sont la propriété exclusive de la commune de Livarot-Pays d'Auge. Toute reproduction partielle ou totale ne peut être faite sans l'autorisation de la Mairie de Livarot-Pays d'Auge / **Remerciements** aux élus, aux maires délégués, aux directeurs d'école et aux acteurs ayant joué un rôle important dans l'élaboration de ce numéro, ainsi qu'au groupe de relecteurs.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

LIVAROT-PAYS D'AUGE

Place Georges Bisson

Livarot

14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Lundi au vendredi

9h - 12h15 / 13h45 - 17h30

Samedi

9h - 12h (*sauf juillet et août*)

Tél. : **02 31 63 53 19**

Fax : **02 31 63 15 89**

Courriel : **mairie@livarot-paysdauge.fr**

Site : **www.livarot-paysdauge.fr**

MAIRIES DÉLÉGUÉES

AUQUAINVILLE **02 31 32 30 18**

LES AUTELS ST-BAZILE **02 33 67 32 81**

BELLOU **02 31 32 38 75**

CERQUEUX **02 31 32 93 00**

CHEFFREVILLE-TONNENCOURT
02 31 32 31 34

LA CROUPTE **02 31 32 36 78**

FAMILY **02 31 32 90 88**

FERVAQUES **02 31 32 31 64**

HEURTEVENT **02 31 62 00 05**

LE MESNIL-BACLEY **02 31 63 47 31**

LE MESNIL-DURAND **09 62 10 51 87**

LE MESNIL-GERMAIN **02 31 63 85 88**

MEULLES **02 31 32 92 88**

MOUTIERS-HUBERT **02 31 63 18 58**

NOTRE-DAME DE COURSON
02 31 32 30 70

PRÉAUX ST-SÉBASTIEN **02 31 32 92 11**

STE-MARGUERITE DES LOGES
02 31 63 53 55

ST-MARTIN DU MESNIL-OURY **02 31 63 60 13**

ST-MICHEL DE LIVET **02 31 61 19 96**

ST-OUEN LE HOUX **02 31 62 97 09**

TORTISAMBERT **02 31 63 92 27**

URGENCES

SAMU **15**

POMPIERS SDIS **18** ou **112**

POLICE SECOURS **17**

SAMU SOCIAL **115**

SOS MÉDECINS **36 24**

PHARMACIE DE GARDE **32 37**



l'édito

Chers Citoyens,
Chers Livarotais (*de Livarot-Pays d'Auge*),
Chers Amis,
Bonjour à toutes et tous,

L'année 2019 s'achève. Espérant que vous avez passé d'agréables fêtes de fin d'année, j'ai le plaisir de vous présenter tous mes vœux pour l'année 2020. Au nom de toute la municipalité, élus et agents, je tiens à vous souhaiter une bonne santé, de jolies réalisations afin que cette année 2020 vous apporte du bonheur dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

Tout en poursuivant notre programme de réfection de voirie sur nos 22 communes historiques, 2019 a été une année marquée par des travaux de revitalisation et d'aménagement. Avec la remise en état totale de 2 classes à l'école de Fervaques (*la seconde sera réalisée en février*), des travaux d'entretien notamment en couverture sur plusieurs de nos églises, d'isolation sur le groupe scolaire des Rosiers, nous poursuivons le programme décidé par le conseil municipal. Le nouvel adressage est terminé, il devrait améliorer l'accès à toutes nos habitations, pour l'acheminement de nos courriers et colis, les services de secours... Sur la commune de Livarot, les grands travaux programmés de revitalisation et d'aménagement du centre bourg devraient s'achever fin février.

Toujours en février, les Services Techniques pourront définitivement intégrer leurs locaux sur l'ancien site « Gedimat » et bénéficier d'un endroit mieux aménagé et plus adapté à leurs missions permettant un service au public et aux communes historiques avec de meilleures conditions de travail. En parallèle, les premières étapes d'un beau projet, les travaux de démolition et d'aménagement du site « Hôtel du Vivier » commenceront. Un projet qui offrira à notre commune un bâtiment de 150 m² sur deux niveaux pour accueillir les services administratifs mais aussi proposer un véritable espace d'accueil pour nos administrés. Tout cela dans un espace urbain aménagé pour favoriser les rencontres et les échanges, où tous nos habitants pourront accéder à l'ensemble des services de la commune.

Toutes ces réalisations prennent du temps mais démontrent notre volonté de proposer un projet global pour redynamiser et embellir le bourg. Ces actions commencent à porter leurs fruits. Depuis septembre 2018, ce sont 9 nouveaux commerces qui ont réouvert, 2 autres ouvertures sont attendus en ce début d'année et c'est avec plaisir que nous retrouvons un centre-ville animé avec un panneau lumineux à messages variables annonçant toutes nos manifestations. Je souhaite également que les mesures en faveur de l'amélioration des façades s'inscrivent dans cette dynamique.

Le cadre de vie s'améliore et nous avons eu l'honneur de recevoir le 1^{er} Prix Départemental des villes et villages fleuris. À ce propos merci à tous les habitants de Livarot-Pays d'Auge qui ont participé à notre concours des maisons et balcons fleuris et contribué à ce succès. Un bonheur n'arrivant jamais seul, la région Normandie nous a décerné notre première fleur que nous pourrons afficher fièrement aux entrées de ville. Nous pourrons alors l'associer à notre abeille puisque nous sommes toujours reconnus label APIcité par nos actions en faveur de l'Abeille Noire du Calvados (ANC).

L'année 2020 sera marquée par les élections municipales de mars prochain où vous élirez les 69 conseillers municipaux qui vous représenteront pour administrer notre commune. Compte tenu de celles-ci, nous avons été contraints d'avancer le calendrier d'élaboration et de vote du budget afin de respecter les délais et procédures légales.

Comme sur tous nos bulletins précédents, vous trouverez dans celui-ci des informations rédigées par les maire-adjoints et maire-délégués qui ont souhaité s'exprimer.

Bonne lecture,
Bien à vous toutes et tous,

Philippe GUILLEMOT



Frédéric LEGOUVERNEUR,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Finances, au Budget
et au Personnel.

2^{ème} Vice-Président délégué aux Transports
à l'Agglomération Lisieux Normandie.

BUDGET 2020

Dernier budget de la mandature :

Compte tenu des prochaines élections municipales, le calendrier a été avancé. En effet, le délai de soumission du budget ne permettrait pas à la nouvelle mandature de s'installer légalement puis d'établir et délibérer le budget. Il s'agit donc d'une procédure classique pour les collectivités locales que le Conseil Municipal sortant établisse et vote le budget avant les élections.

C'est ainsi que le DOB (*Débat d'Orientation Budgétaire*) sera délibéré fin janvier et le Budget 2020 sera quant à lui délibéré fin février.

Pour la préparation, les réunions avec les maires délégués se tiendront la 3^{ème} semaine de décembre et la 2^{ème} semaine de janvier. Ces réunions permettront en outre de passer en revue le réalisé 2019 comparé au budget.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque habitant est responsable de l'entretien de son pas de porte (*déjections, déneigement, mauvaises herbes...*).

Même si dans l'immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public, c'est au propriétaire occupant, au locataire ou à l'usufruitier de l'habitation d'assurer l'entretien. Celui-ci peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend :

- le nettoyage des feuilles mortes et débris,
- le désherbage,
- le dégagement de la neige ou du verglas,
- l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

les maires adjoints



Mireille DROUET,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée à l'Environnement,

Conseillère déléguée « Plan Climat Air Energie Territorial »
à l'Agglomération Lisieux Normandie.



ENVIRONNEMENT



La commission s'est régulièrement réunie, afin de poursuivre le développement de nos projets sur la commune et aussi pour faciliter l'adéquation entre les objectifs de l'Agglomération de Lisieux Normandie et ceux de Livarot-Pays d'Auge.

Les missions environnementales sont transversales. Elles s'adressent à tout un chacun ; dans sa gestion du quotidien (*choix des consommations et recyclage des déchets*) en terme d'habitat (*économies d'énergies*), et de déplacement, (*domicile travail, domicile école, démarches administratives, besoin de santé, accès aux commerces...*). Le secteur de l'économie est également impliqué pour les magasins de vente, les services, les entreprises, l'artisanat, l'agriculture (*production, transformation, distribution « à préférer en circuit court »*), ainsi que le tourisme, notamment avec les chemins de randonnées.



Le développement durable, les économies d'énergies et la transition énergétique, sont au cœur des préoccupations de vos élus et ceux-ci prévoient la réduction des pollutions, la



renovation et l'amélioration de l'habitat et des services du quotidien. Ils attendent aussi une participation citoyenne par les éco-gestes que chaque personne pourra faire (*notamment le tri des déchets*).

La protection de la biodiversité, elle aussi, constitue un enjeu majeur. Elle est d'autant plus protégée que les prairies, les arbres fruitiers et les haies (*captateurs de CO2*) sont entretenus. Rappelons que les émissions de GES (*gaz à effets de serre*) l'épandage et/ou le non recyclage de produits toxiques impactent grandement les populations, la faune et la flore.

Des nouvelles de nos abeilles : leurs ennemis demeurent et une vigilance de chacun est indispensable pour réduire la prolifération des frelons asiatiques. À ce jour, 44 nids ont été détruits, mais ce chiffre n'est pas définitif pour l'année. La municipalité, souhaitant par ailleurs apporter une aide aux apiculteurs locaux, envisage la création d'une miellerie collective.

Le dossier de labellisation API'cité transmis à l'UNAF en septembre nous a permis d'obtenir une abeille jusqu'en 2021. Enfin, souhaitant faire connaître le miel des ruchers pédagogiques aux visiteurs, la commune a élaboré son étiquette.



Le magasin la Bérquette BIO, inauguré le 2 février 2019, a pris son rythme de croisière. Agriculteurs et consommateurs ont appris à se connaître et à échanger autour des productions proposées, comme nous le pressentions. Cette initiative de la commune donne satisfaction et son modèle a été développé dans la ville voisine de Vimoutiers.



ESPACES VERTS

Pprès de 11 000 bulbes ont été plantés dans le parc du manoir de l'Isle grâce à une machine qui plante mécaniquement 6 000 à 8 000 bulbes à l'heure à 10 cm de profondeur.

C'est une entreprise hollandaise « Verver Export » qui est intervenue avec l'aide des agents.

Narcisses, tulipes, anémones, ce sont près de 11 000 bulbes qui ont été ainsi mis en terre. L'an passé, la même quantité de bulbes avait été plantée aux entrées de la ville et à proximité du centre culturel.

Le fleurissement durera six à sept semaines à partir du mois de mars sur une durée totale de fleurissement de dix à douze ans.

Ces plantations s'inscrivent donc dans une démarche de développement durable. La floraison s'étalera de février à avril avec une fauche des fanes aux alentours du 15 juin.

Responsable des services techniques : Philippe MARIE

Panneaux lumineux à messages variables

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin, le panneau lumineux destiné à informer la population des événements a été fixé dans le centre bourg de Livarot.

Bien que la priorité soit donnée aux manifestations portées par la municipalité, toutes les associations, si elles le désirent, peuvent faire défiler les informations de leur prochaine manifestation (*message texte uniquement*) en adressant une demande par mail à l'adresse suivante :

mairie@livarot-paysdauge.fr.

La demande par mail devra parvenir suffisamment tôt pour permettre une programmation de publication 5 à 7 jours avant la date de l'évènement. Pour une bonne prise en charge, il est important de transmettre tous les éléments de l'évènement : le type d'évènement, le lieu, la date, les horaires, le numéro de téléphone du responsable de l'évènement, etc... Une affiche peut-être ajoutée à la demande afin de doubler la communication sur la page Facebook de la commune.

N'hésitez pas à informer un agent d'accueil de la mairie de Livarot en cas de dysfonctionnement du panneau ou d'une erreur constatée sur l'évènement.

L'affichage sauvage traduisant une pollution visuelle sera quant à lui supprimé progressivement ; un règlement est en cours d'élaboration.



Brigitte MOREIRA,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguee à la Communication.

COMMUNICATION



La fontaine d'agrément, située dans le centre-bourg de Livarot, a fait l'objet de quelques interrogations de la part de certains de nos administrés. Cette fontaine, dotée d'un système en alimentation en eau (+ antibactérien) en circuit fermé, son eau n'est donc pas potable.

Pour qu'elle puisse fonctionner, elle est raccordée directement au réseau électrique de la ville. La distribution en eau potable à Livarot-Pays d'Auge est assurée par le SIAEP DE LA FONTAINE MENAGE, et la mention portée sur vos factures ne correspond pas à une quelconque participation financière de la part des habitants.

La fibre optique pour tous, un projet porté par le Département du Calvados !

Un des leviers de croissance économique et de compétitivité pour notre territoire.

Pour toute information sur le déploiement de la fibre, rendez-vous sur : www.fibre-calvados.fr



Vanessa BONHOMME,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguee de la Vie Associative et Jeunesse,
et aux Affaires Scolaires.

ASSOCIATIONS ET AFFAIRES SCOLAIRES

Cette année, le Forum des Associations, qui s'est tenu le samedi 7 septembre, a connu un nouveau succès grâce à l'investissement des Associations de la municipalité de Livarot-Pays d'Auge.

À ce jour, notre commune compte 90 associations socio-culturelles et 22 sportives.

Depuis juin 2019, 3 nouvelles associations ont été créées « ESL Roller Loisirs » (à Livarot), « Au plaisir de Créer » (à Fervaques) et « Les Abeilles de la Bouvrie » (à Notre-Dame-de-Courson).

L'association « Au Plaisir de Créer » se retrouve 2 fois par mois au Café de Fervaques pour échanger, apprendre le tricot, la couture, le scrapbooking et l'origami.

L'association « Les Abeilles de la Bouvrie », créée par Joël LOUET, a pour objectif de transmettre la passion de l'apiculture et pourquoi pas d'apprendre à devenir apiculteur.

En mai 2020, l'association du Jumelage Livarot-South Molton fêtera ses 35 ans. A cette occasion les membres de cette association iront en voyage à South Molton pour une durée de 5 jours du 20 mai au 24 mai 2020. Cette excursion est organisée tous les 2 ans en alternance avec l'accueil de nos amis Anglais.

Dimanche 6 octobre se sont déroulées les Saveurs d'Automne au Manoir de L'Isle où plusieurs animations ont eu lieu : concert, atelier culinaire, presse à pommes manuelle, mini ferme, balade en poneys, scénettes, lapinodrome pour les enfants. Lors de cette journée, le lauréat du concours de la plus lourde cucurbitacée a été récompensé, ainsi que l'école des Rosiers pour le concours des écoles.

Les écoles se sont vues toutes remettre des lots : un carré potager, outils de jardinages (*gants, outils, arrosoirs*) et des semences.



Joël VREL,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué à l'Adressage, aux Cimetières
et à la Culture.

Parcours sportif « de Neuville »

J'ai toujours aimé bricoler. Hôtels à insectes, nichoirs, personnages en contreplaqué... c'est une passion. Lors des dernières Saveurs d'automne, j'ai d'ailleurs fabriqué le lapinodrome, ce qui a fait la joie des enfants.

Il y a quelques années, j'ai remis en état le parcours sportif et créé de nombreux personnages en bois. Renards, tortues et autres abeilles ont été répartis sur les deux circuits de 600 m et de 960 m.

Malheureusement, tout disparaît, comme Mickey et Minnie dernièrement. Certains sont arrachés et nous les retrouvons, dispersés un peu partout. Et pourtant, mon seul objectif était d'amuser les bambins qui seront pénalisés, simplement à cause d'incivilités et je trouve cela déplorable et décourageant.

Attention, ce parcours est interdit les dimanches et lundis en période de chasse !



Didier LALLIER,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Travaux de voirie.

TRAVAUX DE VOIRIE

Voirie 2019, en investissements :

Les travaux de voirie ont été réalisés entre la mi-juin et la fin juillet. Le coût des travaux s'élève à 527 143 € TTC, y compris les honoraires de VRD¹ Services (19 727 € TTC).

En fonctionnement :

Le montant de l'achat des matériaux est de 28 929 € TTC et la pose par l'entreprise CORU est de 30 408 € TTC.

Actuellement le bureau d'étude VRD Service établit les devis des travaux d'investissement 2020.

1 Voiries et Réseaux Divers



Marie-Jeanne LEBOURGEOIS,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée aux Affaires Sociales
et aux Logements.

AFFAIRES SOCIALES

Les permanences se tiennent en Mairie de Livarot, les lundis et jeudis de chaque semaine, de 10h à 11h.

AGENDA :

En décembre 2019 :

- Repas de Noël des aînés, salle des fêtes (*pour rappel, chaque commune historique organise son repas avec ses aînés*).
- Visite à la fondation St-Joseph pour offrir des chocolats aux résidents et leur souhaiter de très belles fêtes.



Marie-Thérèse STALMANS,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée au Personnel.

PERSONNEL



Le 14 novembre 2019, la municipalité de la Commune de Livarot-Pays d'Auge a eu le plaisir de remettre des médailles d'honneur régionales, départementales et communales à son personnel.

Les heureux destinataires furent :

La médaille d'argent (*20 ans*)

- Mme Ginette BLONDELLE
- M. Christophe DEPIERREPONT
- M. Patrice JEAN
- Mme Géraldine LEROY
- M. François SIMON
- M. Jean-François LECELLIER
- Mme Marie-Noëlle BERNARD

La médaille Vermeil (*30 ans*)

- M. Jean-François LECELLIER
- M. Claude DESDEVISES
- Mme Nadia LETOURNEL
- M. Patrick PERREE

Nous les félicitons.





Claudie SARNIGUET,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguee au Fleurissement
et à l'Immobilier.

FLEURISSEMENT

Pour la troisième année consécutive, le concours communal gratuit de fleurissement des « Maisons avec jardin fleuri, balcons, terrasses, fenêtres et murs, commerces » de Livarot-Pays d'Auge s'est déroulé avec la participation des 22 communes historiques.

En cette année 2019, nous avons fait le plein d'inscriptions avec 30 participants (*10 de plus qu'en 2018*). La participation des habitants est essentielle à la réussite de ce challenge. L'inscription au concours débute dès le mois d'avril et ce jusqu'au 31 mai.

Je tiens à féliciter le jury, composé de 8 professionnels et élus, qui a réalisé les 2 passages requis pour satisfaire au concours. C'est un formidable travail d'équipe qui prouve encore une fois le sérieux de la démarche que la commune de Livarot-Pays d'Auge a engagé pour la réussite de cet événement.

Le 15 octobre au soir, la remise des prix, en présence de M. Philippe GUILLEMOT (*Maire de Livarot-Pays d'Auge*), M. Patrick BEAUJAN (*Maire délégué de Meulles*), M. Philippe MARIE (*Responsable des services techniques*) et moi-même, a récompensé nos heureux lauréats. 13 personnes ont été distinguées pour la qualité de leur fleurissement. Merci aux entreprises, généreuses donatrices des lots.

N'oublions pas de citer avec fierté le prix Départemental des Villes et Villages fleuris 2019 qui a récompensé M. Le Maire, à hauteur de son engagement pour le fleurissement de la collectivité : 1^{er} prix attribué au centre culturel d'Orbec (*catégorie 1000 à 5000 habitants*) par Mme Béatrice GUILLAUME (*Vice-Présidente du Département du Calvados et Présidente du jury du concours Départemental*) et en présence de M. Étienne COOL (*Maire d'Orbec*).

MOTS MÊLÉS DE NOËL



NEIGE
PERE NOËL
LUTIN
RENNE
TRAÎNEAU

SAPIN
JOUET
GUIRLANDE
CADEAU
BOULE



22 COMMUNES HISTORIQUES MÊLÉES

S A I N T E F O Y D E M O N Y R A K U N O T R E D A M E Y
A S A I N Y R A O T N E A L B E R T M O U T I E R S V B E
I S A I N T S Y L V E S T R E T R E Z T L C A D E A U X L
N T O R T I L N O T R E D A M E M O Y R L H E T F B A G C
T R O S G G E T R E N N E S E R E R C E E H U B E R T E A
M A I L L E M E S N I L D U R A N D C D B C A M I L L E B
A D U R A C E A A N C E L A C R O U P A E X V B S F G H D
R I D G C A S A I N T M A R T I N D U M E S N I L O U R Y
T T F A R M N V N F E E C E R Q U U X E F A U Q U A I N V
E I V E O E I I T E T S L I A V R O T D R I M T S D P B L
A O B D U M L M E R V N X V Y Z O M T E O N A E A C O U I
U N H C P B B O M V X I I T R I P E S C M T I R I E N C V
C C T V T E A U A A O L O V A R O T M O A O L R N P Y H A
H G E R E R C T R C P G E R M A I N X U G U L O T I L E R
E T B E R T L I G H F E R V A Q U E S R E E O I L P E N O
F S A I N T E E U E C R E U L L Y X D S S N C R E H V E T
F A M I L L Y R E S A M E U L L E S O O C L G C O A E I P
R I E I C E C S R A L A B S E M A A U N R E E I N N Q G A
E N I P H S O C I D V I O A S M U I E B E H R D P I U E Y
V T L R E A M A T F A N N I M L G N T E M O M R R E E B S
I C L E V U M M E G D G J N O O E T F U E U A E E Q S A D
L Y E A A T U E D H O A O T U G R M L R M X I P A E F F A
L R U L E N M E N O E L P T A O I E R O S N M U S R C U
E D R X M L E B S K S C U I I G N C E R Q U E U X T O X G
T U S S O S N E L J M A R E E T S H B E D B M C S R M S E
O R A T N S O R O G O U C R R V C E I P A A E O A E A A V
N O T V G A U T G F U Q O R S Q D L E O M N U U I V G N I
N N S O O I V N E D T U U E H U C D N M E A L R N O E T V
E C A E R N E V S D I A C E U E G E F M B N L S T T S O E
N E L U M T L C V S E I O N B E L L O U T E L O S F X N L
C R U X M B I ? Q Q R N U A E V H I J E R B L N E R F S E
O A T V E A L S C D A V T U R E R V O A A O X T B E E M V
U Y D A R Z E G A D N I B G T T V E U U F N E O A F V I E
R C C R Y I V G H M O L I V A R O T J B C V C T S C E T N
T A B V F L C G D C B L C A E G V N O G A L E T T E S M T
C V N X H E U R T E V E N T H C Q X U V B Y C O I T T O H
V A L O R B I Q U E T C R N E U F C H A T E L T E B E T A
B O N N E A N N E E V V D T S A P I N X C R C B N B A S T

AUQUAINVILLE
LES AUTELS-SAINT-BAZILE
BELLOU
CERQUEUX
CHEFFREVILLE-TONNENCOURT
LA CROUPTÉ
FAMILLY
FERVAQUES
HEURTEVENT
LE MESNIL-BACLEY
LE MESNIL-DURAND

LE MESNIL-GERMAIN
MEULLES
LIVAROT
LES MOUTIERS-HUBERT
NOTRE-DAME-DE-COURSON
PREAUX-SAINT-SEBASTIEN
SAINT-MARGUERITE-DES-LOGES
SAINT-MARTIN-DU-MESNIL-OURY
SAINT-MICHEL-DE-LIVET
SAINT-OUEN-LE-HOUX
TORTISAMBERT
LIVAROT-PAYS D'AUGE



Patrick BEAUJAN,
Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Travaux des écoles.
*Conseiller délégué à la Communauté
d'Agglomération Lisieux Normandie
en charge des Maisons de
Services Au Public (M.S.A.P.).*

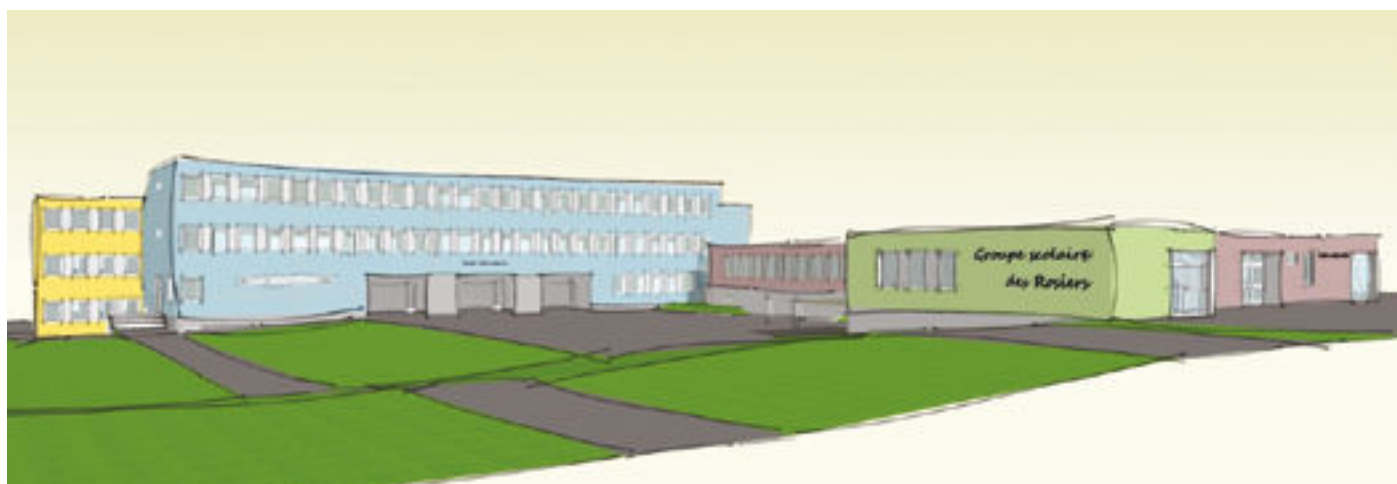
TRAVAUX DES ÉCOLES

Les travaux de 2 classes de l'école Châteaubriand à Fervagues s'élèvent à 91 000 € TTC. Ces travaux comprennent le changement des huisseries, le remplacement de la cuve à fuel, le chauffage et la plomberie, les séparateurs des toilettes, les stores, l'électricité, la peinture des murs et plafonds, l'isolation et la pose de carrelages.

L'électricité de la classe de CP a été réalisée à l'École de Meulles de même que dans la cour. Deux marelles ont été peintes au sol, ainsi que des tracés de jeux collectifs. Du mobilier scolaire (*tables, chaises et meubles de rangement*) a été acheté pour les classes de maternelles et CP pour un montant de 6 400 € TTC.

L'École de Notre-Dame de Courson a bénéficié de quelques travaux d'entretien réalisés dans les classes et sont dans la continuité de ceux entrepris début 2019.

Pour l'école des Rosiers à Livarot, des travaux d'isolation sont en cours de réalisation avec le remplacement de la chaudière et d'une partie du mobilier scolaire pour un montant global de 575 132,30 € TTC.



Scénario retenu pour le groupe scolaire des Rosiers



Denis LE GOUT

Maire-Adjoint de Livarot-Pays d'Auge
délégué aux Travaux hors voirie et écoles.

TRAVAUX

Les travaux de réfection des réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau potable à Livarot sur les rues de Lisieux et du Général Leclerc sont terminés. Les effacements des réseaux (*électriques, téléphone et éclairage public*) sont en cours d'achèvement.

L'entreprise COLAS a démarré les travaux de voirie. Une 1^{ère} phase, rue de Lisieux, est en cours entre le carrefour à feux tricolores et la rue de la République. Prévus en 2^{ème} phase, de la rue de la République jusqu'à l'hôtel de la gare, ces travaux devraient se terminer fin janvier 2020. Enfin, la dernière phase, rue du Général Leclerc jusqu'au garage Citroën, est prévue de la mi-janvier jusqu'à fin février 2020.

Transfert des Services Techniques : les travaux d'aménagement sur l'ancien site « Gedimat » ont commencé. Une partie du matériel a été transféré dans les bâtiments existants. À l'issue de l'aménagement des différents ateliers, des bureaux et de la partie accueil, prise de poste et vestiaires, les employés municipaux devraient pouvoir intégrer ces nouvelles installations en février 2020.

Site Hôtel du Vivier : la préparation du désamiantage et de la déconstruction est programmée à partir de la 2^{ème} semaine de décembre 2019. La fin des travaux de démolition et l'aménagement provisoire de l'ensemble sont prévus pour fin février 2020.

Accompagné par l'Établissement Public Financier de Normandie (EPFN), un avant-projet d'aménagement a été conçu et présenté aux élus de Livarot Pays d'Auge. Un bâtiment de 150 m² sur 2 niveaux sera construit pour agrandir l'espace accueil et les services administratifs de la mairie. L'ensemble de cette nouvelle place sera aménagé en zone parking et zone piétonne. Du mobilier urbain adapté ainsi que des végétaux viendront compléter cet aménagement pour favoriser ces lieux en zone de rencontres et d'échanges.

Ainsi, tous nos habitants pourront accéder à l'ensemble des services puisque la MSAP (*Maison de Services au Public*), installée dans l'ancien office du tourisme, restera à proximité de la mairie. Ces travaux seront planifiés sur l'exercice 2020 et 2021.



Scénario retenu pour le site Hôtel du Vivier

CHARADE

Mon premier
est la première personne du pluriel

Mon second
est le présent du verbe veler
à la première personne du singulier

Mon troisième est une préposition

Mon tout est la première fête de l'année
Qui suis-je ?

MOTS MÊLÉS

A	J	B	O	N	N	E	E	V	D	D	B
N	M	E	C	I	F	I	T	R	A	Z	Ç
A	C	E	E	S	U	F	P	M	A	E	A
F	E	U	G	C	A	Ç	M	W	S	D	N
L	E	V	U	O	N	R	O	U	F	R	N
P	Z	P	K	T	Q	T	C	D	W	A	E
N	O	L	L	I	E	V	E	R	K	T	E
P	L	K	R	L	F	V	D	O	G	E	K
Ç	I	Y	P	L	D	N	V	O	J	P	H
M	D	O	C	O	N	F	E	T	I	S	L
I	T	I	U	N	I	M	P	N	R	B	Y
K	Y	I	F	S	M	F	E	T	E	K	X

BONNE
ANNÉE
FÊTE
PÉTARD
FUSÉE

NOUVEL
AN
RÉVEILLON
CONFÉTIS
COTILLONS

FEU
ARTIFICE
CHAPEAU
MINUIT
DECOMPTE

AIDE LE PÈRE NOËL A RENTRER CHEZ LUI

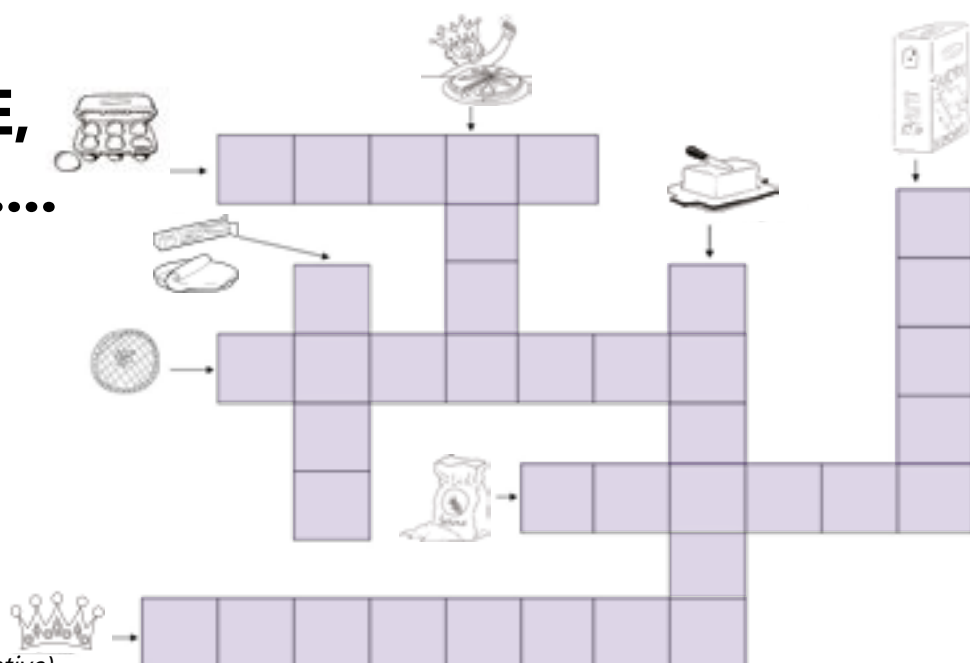


LA GALETTE, LA GALETTE....

As-tu déjà cuisiné
une Galette des Rois ?

Il te faudra :

- 2 pâtes feuilletées
- 100 g de beurre
- 125 g de poudre d'amande
- 100 g de sucre
- 3 oeufs
- 1 poignée d'Amandes (*facultative*)
- et 1 fève !!



Dans un saladier, mélangez le beurre mou avec le sucre en poudre et la poudre d'amande. Ajoutez les 2 œufs l'un après l'autre, après les avoir bien incorporés à chaque fois. Pour donner du croquant à la galette, ajoutez une poignée d'amandes entières concassées.

Déroulez une pâte feuilletée sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. A l'aide d'un pinceau, humidifiez les bords de la pâte sans déborder vers l'extérieur.

Répartissez la crème d'amande au centre de la pâte. Pour les amateurs de tradition, c'est le moment de mettre la fève.

Déposez délicatement une seconde pâte feuilletée sur la première. Appuyez sur les bords de la galette avec les doigts pour qu'ils adhèrent bien, puis repliez-les vers l'intérieur jusqu'à la garniture pour bien enfermer cette dernière. Appuyez de nouveau avec les doigts sur les bords, puis chiquetez-les en les entaillant avec la pointe d'un couteau.

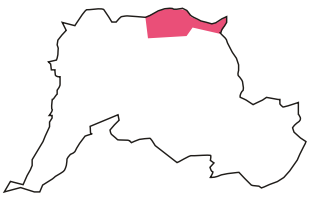
Mélangez un œuf avec une cuillère à café de lait, puis badigeonnez-en la galette une première fois. Placez-la au réfrigérateur pendant 30 minutes, puis badigeonnez-la de nouveau. Attention à ne pas déborder sur les côtés de la galette en badigeonnant, car cela aurait pour effet d'empêcher la pâte feuilletée de monter.

Pour finir avec la pointe d'un couteau, dessinez des diagonales sur la galette, ou tout autre forme que vous souhaitez (*épis, couronne, etc*).



Enfournez à 240°C pendant 10 minutes, puis baissez la température à 180°C pour les 20 dernières minutes de cuisson.

des maires délégués s'expriment



Philippe SOETAERT,
Maire-délégué de la commune historique
de Auquainville.

AUQUAINVILLE

Restauration de l'Antependium de l'autel de l'Église Notre-Dame d'Auquainville : Le devant du Maître Autel de l'Église d'Auquainville est recouvert d'un cuir doré polychrome repoussé datant de la fin du XVII^e siècle ou du début du XVIII^e. Il provient vraisemblablement des Pays-Bas. Le motif représenté est unique en France. Cette œuvre d'art est classée au Titre des Monuments Historiques depuis 1975.

La restauration a été faite sur place par le Centre de Conservation et de Restauration du Cuir (*Mme Céline BONNOT-DICONNE*). Les principales interventions ont été les suivantes : restauration par micro aspiration et nettoyage, rapprochement des déchirures, coutures consolidées et doublées, comblement des petites lacunes en cuir, ponctuellement retouches colorées au moyen de pigments, pose d'un système sécuritaire au moyen d'une puce électronique cachée dans une couture. La restauration a été financée à hauteur de 65 % par la DRAC, 20% par la commune et de 15% par l'Association « Les Amis des Églises d'Auquainville ».



Hommage aux CUSTINE : L'Église Saint-Aubin d'Auquainville, le 13 juillet 2019, à l'occasion du jour anniversaire de la mort de Delphine de CUSTINE, et conformément au vœu testamentaire de son fils, un hommage a été rendu aux membres

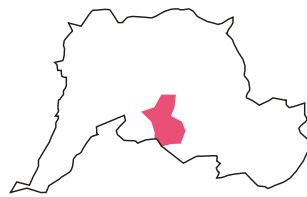
de la famille CUSTINE dans l'Église Saint-Aubin d'Auquainville où ils sont enterrés. Cet hommage qui a réuni plus de 60 personnes a commencé par une conférence d'un professeur d'université, et s'est achevé par un concert et la lecture de textes des CUSTINES.

État civil :

Naissance : Éliot BELLENCONTRE le 12 juin 2019.

Décès : Sacha PELUDO-MARTZ, 14 ans.

Mariage : Marion HUBERT & Matthieu VOLAND le 31 août 2019.



René YONNET,
Maire-délégué de la commune historique
de Bellou.

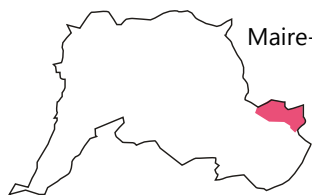
BELLOU

La commune historique de Bellou a effectué 15 240 € de travaux et d'entretien de bâtiments ainsi que 11 500 € de travaux de voirie.

Notre salle des fêtes, depuis sa rénovation, a été louée 24 week-ends sur l'année 2019. Si vous avez un projet de location, n'hésitez pas à vous renseigner car les réservations affluent.

Nous avons eu la joie d'accueillir 6 naissances dans la commune mais la tristesse d'apprendre un décès.

Les bénévoles du Comité des fêtes ont distribué 18 colis gourmands pour nos anciens en fin d'année 2019. Le Père Noël, quant à lui, viendra à la salle des fêtes le dimanche 12 janvier prochain pour distribuer environ 25 jouets à nos enfants, avec la dégustation de la traditionnelle galette des rois pour fêter la nouvelle année.



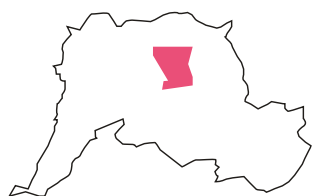
Dominique LESUFFLEUR,
Maire-délégué de la commune historique
de Cerqueux.

CERQUEUX



Noces d'or :

Huguette et Jacques DEMINGUET ont fêté leurs 50 ans de mariage à la mairie de Cerqueux. Ils s'étaient unis à Cerqueux, ici même, le 14 juin 1969.



Michel CORU,
Maire-délégué de la commune historique
de Cheffreville-Tonnencourt.

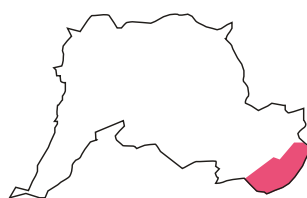
CHEFFREVILLE- TONNENCOURT

État civil :

Avis de naissance : Arthur Pierre Michel MONTHÉAN est né le 15 juillet 2019.

Travaux : réalisés de fin août à novembre 2019 sur le clocher de l'église pour un montant de 78 000 € TTC, le coq et le paratonnerre ont repris leur place. La facture a été réglée grâce aux fonds propres de la commune de CHEFFREVILLE-TONNENCOURT.

La clôture du cimetière et celle de la mairie seront repeintes aux beaux jours.



Sylvaine HOULLEMARE,
Maire-déléguée de la commune historique
de Family.

FAMILY

Le concert de la St-Jean, le 23 juin dans l'église St Jean Baptiste avec Syra de Tarade et Gérard Lorber, ainsi que les feux de la St-Jean qui ont suivi dans le pré communal, ont remporté un joli succès.

L'exposition à la mairie « oh la vache ! » s'est poursuivie tout l'été et a séduit autant les petits que les grands.

Les 30 novembre et 1^{er} décembre derniers, nous avons planté un micro arboretum de fruitiers et d'espèces décoratives anciennes dans le pré communal ; ce micro arboretum est à la disposition de tous.

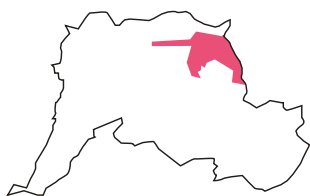
Une exposition des crèches du monde s'est déroulée comme chaque année pendant le mois de décembre dans l'église et la veillée de Noël (*chants et contes*) a eu lieu le 20 décembre, et s'est clôturée par un vin chaud.

La restauration des œuvres de l'église, effectuée pour plus de la moitié grâce à des dons privés, a été terminée pour Noël.

La bibliothèque est désormais répertoriée comme point lecture par l'Agglomération, ce qui lui permet des emprunts aux médiathèques de Livarot et Lisieux. Ça évite de se déplacer : il suffit de demander ! Le rayon bilingue anglais-français se renforce.

L'hommage à nos poilus a eu lieu le 11 novembre comme habituellement.

Enfin, les poteaux destinés à supporter la fibre poussent un peu partout sur la commune... Si nous avons été consultés, nous aurions sûrement fait remarquer que coincer des poteaux dans des arbres ou en placer aux entrées de champs, n'est pas forcément judicieux...



Didier LALLIER,
Maire-délégué de la commune historique
de Fervaques.



FERVAQUES

Richesse du patrimoine :

Le Château, joyau archéologique, est l'œuvre du grand architecte d'Argentan, déjà connu pour la construction du Château de Carouges, François GABRIEL.

Le puissant chef d'armée Guillaume IV de Haute-mer avait commandé à l'architecte en renom un vaste édifice à la mesure de ses ambitions de Maréchal de France et de gouverneur de la province de Normandie. Il voulait faire honneur à sa seconde épouse Anne d'Allègre Comtesse de Laval, à l'occasion de leur mariage en 1599.

Le château construit de 1597 à 1602 sur un manoir plus ancien comprend un long corps de logis flanqué de 2 pavillons très allégés par des pierres en bossage qui s'impriment sur la brique et l'enduit rose.

Ce monument historique se divise donc en 2 périodes distinctes : l'aile en retour dit le manoir du XIV et XV^{ème} siècle avec sa façade renaissance et le château fin XVI^{ème} siècle.

Le manoir abrite la chambre où séjourna Henri IV en 1590 venu négocier avec le maréchal de Haute-mer, fin stratège, les conditions de sa coopération dans la reconquête de l'unité entre français catholiques et français protestants qui aboutit 8 années plus tard à l'Édit de Nantes.

Le maréchal décède en 1613, il laisse 3 filles d'un premier mariage. L'une d'elle épouse Noël de Bullion. La famille de Bullion possède le domaine pendant 1 siècle environ et par le jeu des mariages, la famille de Montmorency-Laval en deviendra propriétaire.

Elle le restera jusqu'en 1803, mais faute d'héritier, le château est vendu à Mme de Custine, marquise de Safran, sur les conseils de son ami Châteaubriand secrétaire d'ambassade à Rome. Mme de Custine est très amoureuse de Châteaubriand, mais celui-ci ne fait que de brèves apparitions au château. Pour le retenir plus longuement, elle organise un cercle littéraire avec de grands poètes de l'époque (*Chênedollé, Sainte-Babe, Astolphe de Custine son fils...*) mais sans aucun résultat.

Mme de Custine décède en 1826 et est enterrée par son fils dans la chapelle Saint-Aubin à Auquainville. Plus tard, Astolphe fut aussi enterré dans cette chapelle.

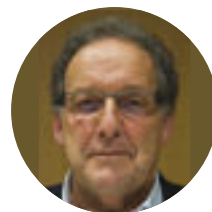
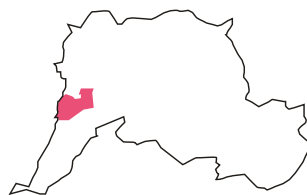
Ensuite, le Comte de Porte achètera le Château puis par le jeu des alliances la famille Montgommery en héritera. Quelques descendants des Montgommery habitent actuellement à Auquainville.

Évènements marquants :

Le Cabinet des infirmières Mmes Georgina CAMUS-GUILLAUME et Christelle BOUSSELAIRE en centre-bourg est ouvert depuis le 1^{er} octobre 2019. Les permanences sont assurées de 7h30 à 8h du lundi au samedi.

Agenda 2020 :

- 18.01 : Nuit de la lecture (*château le Kinnor*)
- 08.02 : Soirée dansante (APE)
- 06.03 : Carnaval (APE)
- 07.03 : Loto (APE)
- 13.04 : Chasse aux œufs (APE)
- 10.05 : foire à tout (APE)
- 16.05 : 5^{ème} nuit des musées (*château le Kinnor*)
- 16.05 : tournoi tennis de table
- 26.06 : kermesse des écoles (APE)
- 05.07 : Tournoi de Football (ASF)



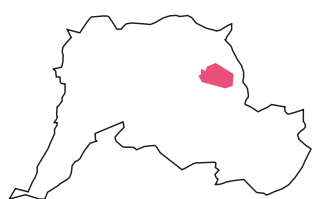
Bernard DORIO,
Maire-délégué de la commune historique
du Mesnil-Bacley.

LE MESNIL-BACLEY



© Wikipédia

Pour le Mesnil-Bacley ce second semestre aura été marqué par la mise aux normes de l'électricité de notre charmante église, fini les fils tissés torsadés, les interrupteurs en porcelaine et les fusibles en fil de plomb !... place à un nouveau réseau alimentant des éclairages LED moins énergivores et plus économiques. D'autre part, nous sommes en train de réhabiliter tout le site du Val Boutry en rachetant les douves qui jouxtent la chapelle où les premiers travaux de restauration, via l'association, viennent de se terminer. Le tout, avec la fontaine miraculeuse retrouvera son aspect bucolique et champêtre. Pour finir dans la joie et la bonne humeur, le repas communal se déroulera cette année au « Chaudron Magik ».



Stéphanie ERNOULT,
Maire-déléguée de la commune historique
de la Croupte.

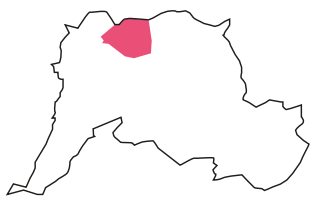
LA CROUPTE

Chaque année, nous entretenons les chemins de randonnées situés sur la commune afin de vous faire profiter au mieux de balades équestres et pédestres.

Au fil de vos promenades, vous pouvez admirer les plus beaux paysages du Pays d'Auge avec ses haras et ses demeures normandes.

Arrivé au lavoir, près de l'église du village, laissez un linge à « la fontaine aux guenilles » en suivant le rituel indiqué sur un panneau accroché au lavoir... la légende dit que vos problèmes de peau disparaîtront.





Mireille DROUET,
Maire-déléguée de la commune historique
du Mesnil-Germain.

LE MESNIL-GERMAIN

État Civil :

Evelyne LETEURTOIS et James FATTORI, habitants de la commune se sont dit oui en notre mairie déléguée le samedi 13 juillet 2019, en présence de leurs fillettes et de leurs proches.

Nous avons eu le bonheur d'enregistrer la naissance de trois enfants :

Maël PICHARD, fils de Sophie TEXEIRA et Christopher PICHARD, né le 24 août 2019 ;

Many THOURET HARLEY fils de Flavie HARLEY et Stéphane THOURET, né le 4 octobre 2019 ; et Khaïs FAVREL fils de Laura MALHAIRE et Florian FAVREL né le 11 novembre dernier.

Nous déplorons le récent décès de Mme MOU-TIER, dernière commerçante de la commune historique, à l'âge de 83 ans.

Projets d'avenir :

Après la vente de l'immeuble « le cercle » au cours de l'été, le conseil communal s'est réuni à la rentrée, dans le but de déterminer une priorité de travaux à effectuer sur les bâtiments qui le nécessitent (*l'église, la salle des fêtes, l'immeuble mairie-école, le monument aux morts*). Il y aura lieu de réaliser des rénovations des chemins et favoriser l'accès au cimetière pour les personnes à mobilité réduite, d'aménager un coin pique-nique près du parking pour accueillir les promeneurs souhaitant faire une pause détente.

Les travaux d'AEP (*Adduction d'Eau Potable*) préalablement annoncés, (*conduite neuve allant du secteur de la mairie à celui du château*) ne sont pas à ce jour réalisés.

Une conduite sera posée le long de la D47 pour alimenter une propriété privée qui n'était pas desservie.

Associations :

De nouvelles personnes ont rejoint le groupe des joueurs de cartes du foyer des anciens.

Dans l'église Saint-Jean-Baptiste, deux musiciens de la commune ont organisé un récital baroque gratuit pour tous, le 5 juillet. Les pièces proposées ont été appréciées par les personnes présentes. En ce même lieu, la fête de Saint-Michel a été célébrée le 28 septembre.

Comme chaque année, les membres de l'Amicale des Démobilisés de Mesnil-Germain se sont retrouvés le 11 novembre, pour se recueillir à la mémoire des enfants de la commune morts au cours des deux guerres mondiales du 20^{ème} siècle.

LE SAVIEZ-VOUS ? Éco-gestes

Pour économiser de l'électricité et donc faire baisser vos factures, il existe des gestes simples qui vous transformeront en éco-citoyens.

- Préférez la lumière naturelle et les ampoules LED (*durée de vie plus élevée et plus résistante au choc*) aux ampoules fluocompactes ;
- Éteignez la lumière quand vous quittez une pièce ;
- Choisissez des appareils de classe A (*efficacité énergétique maximale*) et ne les laissez pas sous tension ;
- Ne surchauffez pas : la température de confort est de 19°.



Xavier LEMARCHAND,
Maire-délégué de la commune historique
des Autels-Saint-Bazile.

LES AUTELS SAINT-BAZILE

L'année 2019 se termine. Des travaux ont été réalisés sur la commune historique tels que la réfection du chemin des Hayettes sur 570 m et le clocher de l'église pour sa dernière tranche de travaux de sa toiture.

Un peu d'histoire sur cette église du XV^{ème} siècle. Le saviez-vous qu'en 1831, quand les communes des Autels-en-Auge et Saint-Basile furent réunies par ordonnance du roi, elle fut laissée à l'abandon puis vendue comme matériaux de démolition et c'est sous la pression du curé de Tortisambert qu'elle fut sauvée car disait-il « elle ne méritait pas ça ».

Chaque année la messe rassemble de nombreux fidèles très attachés à la procession à Notre-Dame-des-Champs, petit sanctuaire privé se trouvant sur la commune voisine du Renouard.



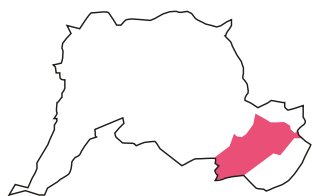
Le nombre d'habitants reste stable. Cette année nous avons accueilli trois nouveaux propriétaires dont un poney club « L'Écurie des songes » situé route de Trun. Le temps de procéder à des travaux d'aménagement celui-ci sera en activité dans les prochains mois.



Le 14 avril 2020, la classique course cycliste normande « Paris Camembert » fera trois tours dans notre bourg avec un passage dans l'Orne au pays de Marie HAREL et de Charlotte CORDAY. Après avoir traversé Tortisambert, Heurtevent, puis Livarot, les coureurs prendront la direction de Lisores et son musée Fernand Léger. L'arrivée sera jugée rue de Lisieux à Livarot, c'est une course populaire de 195 km, gratuite pour les spectateurs, qui sillonne les routes du sud Pays d'Auge au plus près des habitants.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2020, ainsi qu'à votre famille.





Patrick BEAUJAN,
Maire-délégué de la commune historique
de Meulles.

MEULLES

École Meulles/Notre-Dame-de-Courson :

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec 3 nouveaux instituteurs et institutrices, Ugo GERMAIN est le directeur de l'école.



Voirie :

- la route des « chênes verts » a été terminée en bitume ;
- le chemin du Val Ratier et celui du Viel ont été profilés avec du tout-venant ;
- le rebouchage des « nids de poule » a été réalisé sur l'ensemble de la commune.

Église :

- le chauffage de l'église a été réalisé courant octobre ;
- l'automatisation des cloches et de l'horloge a été faite courant de l'été ;
- va suivre prochainement le sablage et la peinture des grilles du portail et du cimetière.

Prochainement :

- installation de 2 radars pédagogiques ;
- travaux de réfection des toitures des bâtiments communaux ;

Travaux de canalisations :

SIAEP Meulles/Friardel :

Le remplacement total des canalisations d'eau potable sur la commune étant terminé, ces travaux indispensables ont donc permis de débiter la réfection de la voirie.

Manifestations :

Une cérémonie commémorative du 75^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie a eu lieu à Meulles, devant la stèle du Sous-Lieutenant Daniel ROUSSEAU, en présence de Sébastien LECORNU, Ministre des Collectivités Territoriales ainsi que de nombreux élus et habitants.



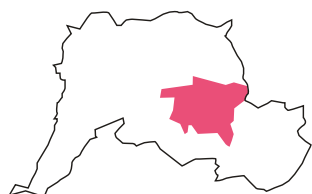
Le repas des aînés réunissant les 4 communes du plateau (*Préaux-Saint-Sébastien, Familly, Cerqueux et Meulles*) a été un vrai succès, avec 80 convives et un très bon repas confectionné par « Colette » de Cernay, animé en musique par Marc TROGOFF.

Comme chaque année, nos aînés de 70 printemps ont reçu leur colis de Noël. Les enfants de la commune (*jusqu'à 10 ans*) ont bénéficié d'un goûter et d'un cadeau remis par le père Noël. L'association du Plateau, présidée par M. et Mme PRESTAVOINE, dont le but principal est l'organisation de randonnées (*2 par mois*) a cette année organisé son premier vide grenier (*le 15 septembre dernier*) qui sera reconduit l'année prochaine. L'association organisera prochainement une randonnée à thème (*contact : 06 31 33 60 14*).

Divers jeux de société ont lieu 2 fois par mois, les mercredis (*contact : 02 31 32 91 25*).

Divers et Civilités :

Incivilité : Nous demandons aux propriétaires de chiens de ne pas prendre le boulo-drome (*nouvellement rénové*) ainsi que les trottoirs pour des endroits réservés aux déjections canines. Pour rappel un totem canin a été installé près de l'église.



Roland BAUCHET,
Maire-délégué de la commune historique
de Notre-Dame de Courson.

NOTRE-DAME DE COURSON

Cette année, le jumelage a reçu les anglais de Samford-Peverel dans le Devon.



Il s'agit d'un jumelage qui s'est construit d'une façon originale : « un jour, Tim TURKEY passait à vélo à Notre-Dame. Il s'est arrêté, pour se rafraîchir, au restaurant Le Tournebroche. Tim a ainsi rencontré le maire de l'époque, Guy RIBARD. Cela a commencé en 1982.

Les 2 Présidents ont réaffirmé les liens d'amitié qui unissent les deux localités et Gilbert LANGLOIS a indiqué que nous avons constamment de nouveaux membres et les anciens reviennent vers nous.

La salle Fernand FONTAINE a été construite dans les années 1980. Après les huisseries, la réfection de la toiture devenait une nécessité car les crochets des ardoises étaient défectueux. Le projet de panneaux photovoltaïques date d'avant la fusion des communes. J'ai proposé une étude au conseil municipal actuel qui a été acceptée.

L'aire de camping-cars a été restaurée et agrandie. Son inauguration a eu lieu le 21 novembre à 11h.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Élagage des haies : RAPPEL

Conformément à l'article R161-4 du code rural, les propriétaires ou exploitants riverains sont dans l'obligation d'élaguer leurs arbres, haies ou autres plantations de manière à ne pas gêner la circulation, ni la visibilité des carrefours et autres virages dangereux. Les câbles d'EDF et France TELECOM sont souvent détériorés. Il est impératif de ramasser ses déchets verts lors de l'entretien de vos haies afin de ne pas encombrer les fossés et permettre à l'eau de s'évacuer pour éviter tout ruissellement sur la chaussée.

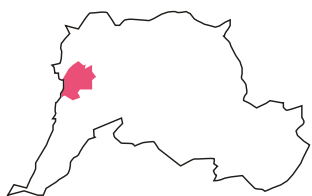
AGENDA :

Marché de Noël : 07 décembre, 10h à 17h
Arbre de Noël pour les enfants et les aînés : 14 décembre.
Concert à l'église : 29 décembre, 16h.
Vœux du Maire : 17 janvier 2020, 19h.
Repas des anciens : 1^{er} mars 2020.

ÉTAT CIVIL :

Naissance : Tom AUBERT né le 13 janvier 2019,
Mariage : Damien CHEVALIER et Deborah HEURTEVENT le 24 août 2019.
Décès : Clémence BURGARD le 16 janvier 2019,
Paul LELIÈVRE le 25 février 2019.





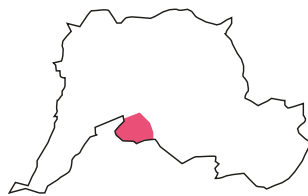
Frédéric LEGOUVERNEUR,
Maire-délégué de la commune historique
de Saint-Michel-de-Livet.

ST-MICHET-DE-LIVET

Les travaux de l'église sont enfin définis, chiffrés et finalisés. L'église étant classée, il était nécessaire d'obtenir l'autorisation de la DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) pour le détail des travaux. Après plusieurs visites, contre-visites, diagnostics, préconisations depuis mi-2016, nous avons enfin obtenu l'accord final ! Le devis initial pour changer la voûte du Chœur qui se montait à 26 000 € HT s'est enrichi de travaux complémentaires sur la charpente et les éléments en pierre et maçonnerie, pour atteindre 81 500 € avec les honoraires d'architecte. L'autofinancement de Livarot-Pays d'Auge est estimé à 20% après les subventions de la DRAC, du département et de l'Association de Sauvegarde du patrimoine nationale et locale. Les entreprises ont été sélectionnées pour l'exécution des travaux. Il reste maintenant à attendre les notifications de subventions avant le démarrage effectif des travaux prévu au cours du 1^{er} semestre 2020.

Concernant la voirie communale, la réfection d'une entrée de voie sur la route de Danneville et un busage impasse de la Cour Fleury ont été réalisés cet été. Le réseau d'eau potable a subi d'importants travaux sur la D111b pour installer un réseau neuf dans le domaine public en bordure de route.

La fête des voisins a réuni une cinquantaine d'habitants, tandis que la fête du 14 juillet a connu la plus grosse participation avec plus de 80 personnes. La galette des rois en janvier a permis d'échanger avec de nombreux habitants. La brocante jardin, organisée par l'association Essomanda, a confirmé l'intérêt des visiteurs avec une affluence en hausse. Le Club de l'Amitié, animé par Annick SURDIVES, a maintenu sa réunion mensuelle à la mairie, avec des joueurs passionnés de carte.



François GILAS
Maire-délégué de la commune historique
de Saint-Ouen-le-Houx.

ST-OUEN-LE-HOUX

Voirie :

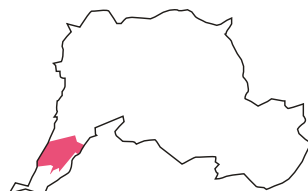
Pose d'un caniveau, route de Saint-Ouen, pour éviter que les eaux de ruissellement inondent le lieu-dit « La Cousinière ».

Animation :

Notre Comité des Fêtes, présidé par Daniel ANGUE, a été encore très actif cette année en organisant :

- le barbecue et une randonnée pédestre le 19 mai ;
 - les feux de la Saint-Jean le 22 juin ;
 - le repas du Comité des Fêtes le 12 octobre ;
- Chaque évènement a accueilli environ 80 personnes.

Tous nos remerciements à l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes et à son président pour son engagement.



Jean-Claude BÉNARD,
Maire-délégué de la commune historique
de Tortisambert.

TORTISAMBERT

Les travaux de la mairie de Tortisambert, commune historique, sont terminés.

Nous avons fait installer des portes et fenêtres en double-vitrage et réaliser le ravalement total y compris celui du logement communal. Des travaux de voirie ont été effectués avec de l'enrobé à La Becquetière.

Prévision de travaux : rénovation du portail de l'église et quelques travaux de voirie.

Nous avons célébré cet été 1 pacs et 2 mariages.

Collège Fernand LÉGER

1 route d'Orbec – Livarot
14140 LIVAROT PAYS D'AUGE
Tél. : 02 31 63 50 75 - Mail : ce.0140067x@ac-caen.fr
<http://college-fernand-leger.etab.ac-caen.fr/>

Le collège Fernand Léger a accueilli 234 élèves le 2 septembre 2019.

L'équipe éducative et pédagogique souhaite préparer au moins une sortie pédagogique pour tous les collégiens durant l'année scolaire 2019/2020. La préparation du budget 2020 permettra de fixer les projets retenus.

Comme tous les ans des projets culturels vont rythmer l'année des collégiens.

Tous les élèves de 6^{ème} vont bénéficier de l'action « Collège au Cinéma », en partenariat avec le Conseil Départemental et la ville de Livarot-Pays d'Auge.

De plus les élèves d'une classe de 3^{ème} travailleront avec leur professeure de français à la façon de Fernand Léger.

Les élèves de 5^{ème} vont bénéficier de l'action « Collège au théâtre/théâtre au collège » en partenariat avec la « Compagnie COuverture(s) ». Enfin deux classes de 6^{ème} profiteront du projet « La Fontaine » avec leur professeure de français, en partenariat avec la Compagnie.

L'UNSS et la section sportive badminton accueillent toujours autant d'élèves.

Le lien pédagogique avec les écoles du secteur sera de nouveau riche.

- Tous les élèves de CM2 du secteur vont profiter d'une journée en immersion au collège, accompagnés par leurs professeurs des écoles.

- Les délégués de classes de CM2 seront formés au collège, en même temps que les délégués de classes collégiens.

- Les conseils de cycle 3 et conseils écoles/collège permettront un échange pédagogique entre les professeur(e)s des écoles et les professeur(e)s du collège.

La liaison avec les lycées lexoviens sera reconduite cette année pour tous les élèves de 3^{ème}.

Les actions en lien avec la citoyenneté et la santé seront plus nombreuses cette année.

En effet le collège s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre le harcèlement scolaire

en formant des membres de l'équipe et en participant à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.

De plus une convention a été signée avec l'ESI 14 pour déployer le programme « Unplugged » au niveau 5^{ème}. C'est un programme de prévention en milieu scolaire qui vise le développement des compétences psychosociales des adolescents et la prévention des pratiques addictives.

D'autres actions de prévention seront menées.

Enfin, le collège Fernand Léger a été labellisé « E-collège » au mois de mai dernier. Cette labellisation sera accompagnée d'une dotation de 50 tablettes numériques et d'une Web radio, offertes par le Conseil Départemental. Du mobilier adapté sera commandé par le collège pour faciliter l'innovation pédagogique et les professeur(e)s se formeront à l'utilisation des tablettes et de la web radio.

Principal : M. Stéphane VITEL



Centre de LOISIRS

Tél : 06 22 91 89 91
<https://www.facebook.com/centredeloisirlivarot>

Le centre a refermé ses portes ce jeudi 31 octobre 2019. Eh oui les loulous ! On se retrouve en février 2020 maintenant, vous avez été tops, un super groupe !

Merci à mes animateurs et à toute notre équipe et j'inclus évidemment nos cordons bleus Alex et Isa. Merci les filles. Merci Jean-François. Merci à la municipalité de Livarot-Pays d'Auge et aux services techniques. Merci aux commerçants de Livarot d'avoir participé pour fêter Halloween. Et évidemment vous chers parents pour votre participation à la vie du centre. À bientôt pour de nouvelles aventures. Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Et pour conclure le centre de loisirs fait un énorme bisou à notre animatrice Laura, son conjoint et sa famille qui attendent un heureux événement (*je ne pense pas trahir de secrets*).

Directeur : M. Nicolas BAZIN

l'enseignement

Écoles de MEULLES N-D de COURSON

Notre-Dame de Courson
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

HORAIRES/RÉPARTITION :

Meulles : 8h45 à 11h45 et 13h15 à 16h15.

Tél. : 02 31 32 92 57

- classe de maternelle : de la TPS à la GS, 21 élèves

- classe de CP 100 % réussite à petit effectif : 10 élèves

Notre-Dame de Courson : 8h30 à 11h30 et 13h à 16h.

Tél. : 02 31 32 31 55

- classe de CE1-CE2 : 20 élèves

- classe de CM1-CM2 : 15 élèves

Projets pédagogiques :

Comme les années précédentes, les quatre classes de l'école mèneront des actions pédagogiques autour d'une même thématique avec une finalisation en fin d'année sous forme de spectacle à destination des familles. Le thème retenu pour l'année scolaire 2019-2020 est le développement durable.

Les classes de CP et de CE1-CE2 sont inscrites dans le plan mathématiques Villani-Torossian.

La classe de CP participera au projet PASSERELLE (travail autour de l'auteure-illustratrice Bernadette GERVAIS) mis en place par la médiathèque de Livarot.

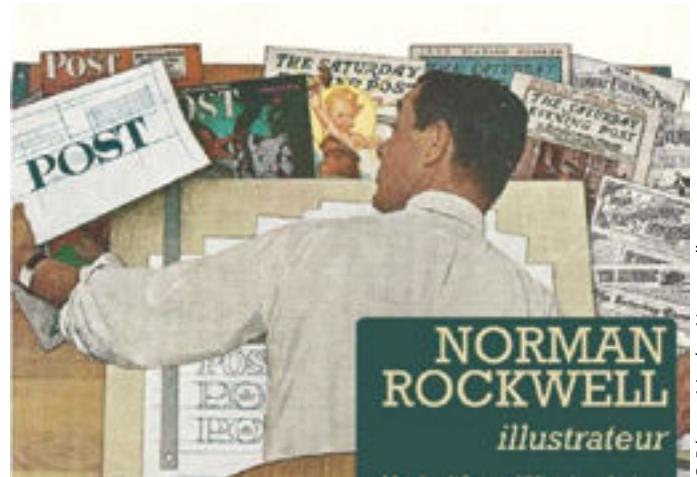
Pour la troisième année consécutive, les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 bénéficient du dispositif « Chœur à l'école » se concrétisant par une intervention hebdomadaire d'un professeur de musique.

Inscriptions scolaires :

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école doivent se rendre en mairie pour effectuer l'inscription administrative et peuvent contacter l'école pour tout renseignement.

Le directeur est disponible tous les vendredis pour un éventuel rendez-vous.

Directeur : Monsieur Ugo GERMAIN



© Réseau Musées Normandie

École de CHATEAUBRIAND

Route d'Orbec - Fervagues
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél. : 02 31 32 58 12

HORAIRES :

École maternelle : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h.

École élémentaire : 8h35 à 12h05 et 13h35 à 16h05.

Dans le cadre du programme « Y'a pas de mauvaises graines », les 125 élèves de l'école ont bénéficié d'une première sortie en forêt début novembre avec Loïc NICOLLE. Le projet se prolonge dans l'année avec 2 autres rencontres en mars et en juin.

Les 2 classes de maternelle ont eu la chance de pouvoir découvrir l'exposition de Norman ROCKWELL au musée de Lisieux.

Depuis le 5 novembre et jusqu'au 5 décembre, les élèves de CP, CE1 et CM2 ont bénéficié de 2 séances hebdomadaires de piscine au Nautile.

L'école a préparé son traditionnel marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 6 décembre à 18h place de l'église avec la participation des maternelles et de la chorale des élèves de l'élémentaire.

Directrice : Madame Esther TORRAILLE

École des ROSIERS

Rue des rosiers - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél.: 02 31 63 53 64 - Fax : 02 31 63 50 99

HORAIRES : 8h40 à 12h et 13h40 à 16h20.

L'école des rosiers est une école de 14 classes accueillant les enfants de la TPS au CM2. Les enfants sont répartis sur l'école maternelle et une école élémentaire. Les deux bâtiments sont séparés par la cantine. Chaque école a ainsi son univers mais la proximité permet une vraie continuité entre les deux. L'école dispose d'un dispositif 100% réussite au CP qui permet d'accueillir les élèves dans des classes à effectifs réduits et de proposer une pédagogie innovante afin de permettre à chaque élève d'apprendre à lire dans les meilleures conditions.

Les trois axes majeurs des projets pour l'année à venir restent la culture, l'éducation au développement durable et le bien vivre ensemble :

- poursuite d'orchestre à l'école (*68 élèves musiciens*), interventions chorales en CE2, initiation à la musique par Marie-Claire LE BACQUER dès la petite section, projet autour de la bibliothèque d'école et visite à la médiathèque « La Fabrique »
- poursuite des actions autour de la biodiversité (*2017 : 7 classes eau/2018 : participation aux projets « Y'a pas de mauvaises graines » proposés par la Communauté d'Agglomération, projets autour du jardinage/2019 : participation au projet abeille, valorisation des espaces jardins, jachères fleuries, plantations...*). Pour valoriser les projets, l'école s'engage dans une réflexion pour une labellisation E3D (*école en démarche de développement durable*)

- réécriture par les élèves du règlement intérieur et travail autour de son rôle, développement du rôle des délégués des classes (*échange avec des élus, construction de projets, participation aux instances de l'école...*), poursuite des actions d'amélioration du climat scolaire (*rencontre sportive, projet d'aménagement des cours de récréation, formations à destination des élèves...*), réalisation de projets en partenariat avec le collège (*en anglais, en littérature*), mise en place d'actions autour de la santé, fête de la musique/carnaval le 18 juin, kermesse le 28 juin. Cette année, les CM se rendront au Futuroscope les 18 et 20 mars.

Les inscriptions pour la rentrée 2020 s'effectueront à partir de début février. La matinée d'accueil se déroulera samedi 20 juin 2020.

Directeur : Monsieur Jean-Baptiste LECILLIER-LEPECQ

École SAINT-JOSEPH

(établissement scolaire privé)
22, rue Delaplanche - Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE
Tél. : 02 31 63 50 23
ecolesaintjoseph.livarot@orange.fr

HORAIRES :

8h30 à 12h et 13h30 à 16h15.

L'école Saint-Joseph a vécu des préparatifs intenses de tous les événements qui sont venus ponctuer la fin d'année, la période de l'Avent qui prépare chacun à la grande fête de Noël.

Outre la sortie des GS/CP et CE2/CM1 qui ont passé une journée à Falaise pour voir la cinégraphie « La belle et la bête » au château de Guillaume le Conquérant et les vitrines de Noël au musée de l'automate, il y a eu pour la première fois une journée de la fraternité.

En effet, le 13 décembre fût un jour particulier ponctué par la venue des personnes de l'EPHAD Saint-Joseph qui ont pu partager un temps intergénérationnel avec les enfants en confectionnant de petites gourmandises et autres friandises vendues au marché de Noël. Aidés par leurs parents, les enfants ont partagé le plaisir de vivre des moments de fraternité sur le temps scolaire. Après une célébration de Noël, les enfants ont partagé un goûter offert par l'Association des parents, en présence du Père Noël.

Ouverts aux habitants de Livarot qui étaient les bienvenus, la chorale, préparée avec le groupe « Génération Z » et le marché de Noël, ce même jour, ont été un franc succès.

Directrice : Madame Delphine RONFLET



© Ouest-France

les différents services

I'EHPAD² Saint-Joseph

55 rue du Général Leclerc - Livarot
14140 LIVAROT PAYS D'AUGE
Tél. : 02 31 63 51 80 - Fax : 02 31 63 88 74
contact@stjosephlivarot.fr

La Fondation Saint Joseph est heureuse de vous présenter son nouveau Logo !



Ce choix est le résultat d'un vote que le Conseil d'Administration a souhaité laisser aux résidents et aux salariés.

Une fleur de pissenlit pour le côté champêtre de notre Pays d'Auge local, mais aussi parce que cette fleur illustre la santé, la résistance. Elle peut s'épanouir dans des conditions difficiles et a la capacité à s'élever au-dessus des défis de la vie dans une ultime légèreté.

L'aspect élancé de la fleur représente la bienveillance et la sérénité, avec des formes douces et délicates ; tant de caractéristiques qui à nos yeux correspondent à l'action quotidienne de nos équipes auprès des personnes âgées et de leurs proches aidants.

Ce projet débuté en 2018 avec une élève du Lycée Paul Cornu à Lisieux n'a pu aboutir. Toutefois, ce travail préliminaire a permis de mieux définir nos attentes et c'est finalement avec le concours du Studio 911, petit studio normand situé à Caen, que nous avons concrétisé.

Nous espérons que ce nouveau logo vous plait autant qu'à nous.

Directrice : Claude MÈDES

SUDOKU

But du jeu : Remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases. Une grille ne peut aboutir qu'à une seule solution.

Pour trouver les chiffres manquants, tout est une question de logique et d'observation.

	9			1			3	
		6		2		7		
			3		4			
2	1						9	8
		2	5		6	4		
	8						1	



Jacqueline MICHEL,
Maire-Adjointe de Livarot-Pays d'Auge
déléguée aux Affaires Sociales.

Membre de la Commission d'Admission des résidents de la MARPA¹.

Membre du Conseil de la Vie Sociale (C.V.S) de l'EHPAD² et secrétaire-trésorière de la Fondation Saint-Joseph qui gère l'EHPAD de Livarot.

Également en charge du C.C.A.S.³ de Livarot-Pays d'Auge avec Marie-Jeanne LEBOURGEOIS (voir page 8).

1 Maison d'Accueil Résidence Pour l'Autonomie.

2 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

3 Centre Communal d'Action Sociale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le futur conseil municipal de Livarot-Pays d'Auge sera composé de 69 conseillers.

Pour voter, **une pièce d'identité est obligatoire** (*carte nationale d'identité, permis de conduire, permis de chasse, carte vitale, passeport...*), la carte d'électeur permet seulement de contrôler une inscription au bon bureau de vote.

Pour être valide, votre bulletin de vote, liste entière, ne devra comporter ni rature, ni écriture.

LIVAROT-PAYS D'AUGE ÉLECTIONS MUNICIPALES EN 2020

La loi du 1^{er} août 2019, visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires, augmente l'effectif transitoire du conseil municipal lors de son premier renouvellement. Le conseil municipal de Livarot-Pays d'Auge sera donc composé de 69 élus.

- **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour,
- **dimanche 22 mars 2020** pour le second tour.

Qu'est-ce que le vote blanc ?

Il consiste à déposer dans l'urne une enveloppe vide (*sans bulletin*) ou comportant un bulletin blanc, dépourvu de tout nom de candidat, lors d'une élection. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés.

Qu'est-ce que le vote nul ?

Le vote est nul lorsque le bulletin ou l'enveloppe ne sont pas conformes aux normes prévues (*Pour être valide, votre bulletin de vote, liste entière, ne devra comporter ni rature, ni écriture*).

Qu'est-ce que l'abstention ?

Il s'agit de l'absence de vote de l'électeur.

Qui peut s'inscrire sur les listes électorales de la commune ?

Il est nécessaire d'y être domicilié ou d'y résider de manière effective et continue depuis

les formalités administratives



au moins 6 mois, ou bien de payer des impôts locaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les jeunes pourront être inscrits dans la commune de leurs parents jusqu'à l'âge de 26 ans et cela même s'ils habitent dans une autre ville. Pour les personnes qui paient leurs impôts locaux au sein de la commune, la durée est passée à 2 ans (*5 auparavant*). Enfin, les gérants ou les associés d'une société payant une taxe d'habitation, une taxe foncière ou une cotisation foncière des entreprises dans la commune depuis au moins 2 ans pourront également s'inscrire sur les listes électorales.

Jusqu'à quand peut-on s'inscrire sur les listes électorales de la commune ?

Au plus tard le vendredi 7 février 2020, en vous rendant en mairie pour réaliser votre inscription sur place ou bien muni du formulaire Cerfa 12669*02 téléchargé, complété, signé et accompagné des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité permettant de justifier sa nationalité (*carte d'identité ou passeport*),
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la mairie, vous pouvez mandater un tiers qui se chargera de faire votre inscription sur les listes à votre place.

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LIVAROT **RECRUTE**



► Des moyens pour **lutter contre les incendies et assurer la protection** des biens et des personnes.

► une équipe constituée de **22 sapeurs-pompiers volontaires**, femmes et hommes sous engagement qui se relaient jour et nuit pour apporter une réponse rapide et adaptée aux demandes de secours.

► Plus de **500 interventions** par an.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : POURQUOI PAS VOUS ?



Pour plus d'informations sur les modalités de recrutement contactez la caserne de Livarot
livarot.chefcentre@sdis14.fr

Retrouvez le **SDIS 14**
sur sa page facebook et son compte twitter